



LE PHARE

SOMMAIRE

Vie associative

- APEX*ULIS et le Phare p. 2
- EMU et médailles p. 3
- Ni Putes Ni Soumises Les Ulis p. 3

Droits de l'Homme

- Abolition de l'esclavage p. 4
- Colonisation : conférence-débat p. 5
- Immigration jetable ? Non ! p. 8
- Les contrastes du 8 mai 1945 p. 8

Patrimoine

- Balade dans le passé des Ulis p. 6
- Une carte qui a 300 ans p. 7
- Avec les Amis de la Nature p. 7

Vie citoyenne

- Le 4C n'a pas fêté ses 10 ans p. 9
- Fête des Voisins à la Treille p. 9
- Fête des Voisins aux Avelines p. 9

Le coin des poètes

- Liberté - Plages p. 10
- La pauvreté... - Les Ulis... p. 10

Vie scolaire et avant

- Collège des Amonts rajeuni p. 11
- La Bulle... Pensez-y ! p. 11

Traditions

- Fête du Jeu en centre-ville p. 12
- Fête de quartier à Courdimanche ... p. 12

Phare de l'île Vierge

LE PHARE - 30

Édité par APEX * ULIS
 MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :
 Bernard Charpenet, Président
**Comité de Rédaction
 et maquette PAO :**
 APEX * ULIS
 ISSN 1622 - 8804
Imprimerie :
 DOMIgraphic - 91353 Grigny
 Tél. 01.69.02.03.03

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 30 - Juillet 2006

ÉDITO.

RICHESSE de nos différences

Notre ville d'aujourd'hui est la combinaison de traces du passé et des apports de chacun.

Nos valeurs, notre culture, se basent sur des événements passés qui ont leur résonance aujourd'hui : l'abolition de l'esclavage, la fin de la colonisation, la fin des guerres mondiales et la recherche de la paix. Et, plus proches de nous, les racines agricoles des Ulis marquent certains quartiers.

Actuellement, notre ville est riche des différences de ses habitants, de leurs origines, de leurs cultures, de leurs talents, qui s'expriment en particulier dans les associations et dans les fêtes. Certaines fêtes sont organisées par la Municipalité avec une forte contribution des associations, mais d'autres sont conçues par une association ou par un collectif, comme pour la fête du Jeu et la soirée « la rencontre des différences ».

Les associations ont aussi un rôle social, éducatif, de formation, pour le développement de la citoyenneté et de la démocratie participative : c'est une autre richesse de notre ville. À travers *le Phare*, l'*Apex*Ulis* permet à chacune d'elles de mettre en valeur ces différents rôles et à chaque habitant de s'exprimer avec ses talents de journaliste, de poète, de photographe, ... Voilà pourquoi, il y a 10 ans, l'idée du *Phare* a germé.

Sachons valoriser et cultiver nos différences pour nous enrichir mutuellement !

Bernard Charpenet
Directeur de Publication du Phare

D'OÙ VIENT LE PHARE ? COMMENT A-T-IL GRANDI ? Petit historique et bilans comparatifs

En mai 1996, des Ulissiens rapportent un magazine local d'un voyage d'étude à Parthenay : voyage organisé par l'Union des Associations des Ulis (voir le Phare n° 20, pages centrales) ; ce magazine est écrit par des citoyens qui y relatent leurs réalisations et motivations.

Peu après, un encart associatif est proposé aux élus des Ulis ; cet encart évolue en « bulletin d'expression associative et individuelle » (Commission extra municipale du 19 décembre 1996). Ayant reçu le soutien de la ville, ce projet rassemble 50 associations ulissiennes ! En quelques mois, un gros travail d'élaboration de statuts est effectué par et avec le Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale.

Le 28 avril 1997 naît l'APEX*ULIS (Association pour la réalisation d'une Publication d'EXpression citoyenne aux ULIS). En août 1997, elle édite le numéro zéro du journal LE PHARE.

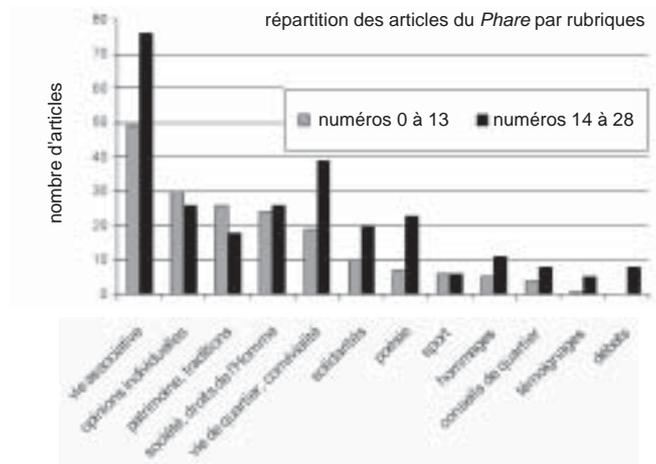
Les numéros 1 et 2 sortent en septembre et décembre 1997. Paraissent ensuite 3 numéros en 1998, 2 en 1999, 3 en 2000, 4 en 2001, 3 en 2002, 3 en 2003, 3 en 2004, 4 en 2005. La collection complète est consultable sur place, soit au Donjon, soit dans l'une ou l'autre des 2 Maisons Pour Tous.

Jusqu'au numéro 11, la maquette PAO (publication assistée par ordinateur) et l'impression sont des prestations fournies par le Service Communication de la Ville des Ulis. Puis, en 2001, les bénévoles de l'APEX*ULIS se lancent dans la réalisation de la maquette PAO des numéros 12 et 13. Enfin, à partir du numéro 15, l'APEX*ULIS traite aussi l'impression avec une imprimerie de Grigny, Domigraphic.

Ces évolutions ont été réalisées dans le cadre d'une convention de trois ans entre la ville et l'association, signée puis renouvelée en 1999, 2002, 2005. En application de cette convention, la Ville finance l'impression des 11.000 exemplaires du journal et notre réseau de 40 distributeurs assure bénévolement la distribution dans chacune des résidences (voir le Phare n° 28, page 12).

L'édito du numéro 14 (publié en décembre 2001) a présenté un bilan du contenu des 13 premiers numéros du Phare. Un second bilan a été effectué sur les numéros 14 à 28. Dans ces 2 séries successives de numéros, 72 puis 135 personnes ont signé un total de 157 puis 302 articles.

Le graphique ci-après montre l'évolution du nombre d'articles par rubrique pour les 2 séries de numéros. Le nombre d'articles abordant la vie associative a augmenté d'un tiers.



Simultanément, le nombre d'articles portant sur la vie de quartier ou la convivialité a doublé : parallèlement au développement de la démocratie participative sur la ville.

Par ailleurs, le nombre moyen de photos par numéro est passé de 12 à 26. Dernière évolution notable : à partir du numéro 17, et de plus en plus régulièrement, des jeunes s'expriment dans le Phare ; c'est bon signe pour l'avenir de cette publication.

Pour les 10 ans de l'APEX*ULIS et du Phare, nous espérons publier des bilans sous une forme plus ludique et, pourquoi pas, faire la fête avec les auteurs des articles et l'équipe des distributeurs bénévoles.

Jean-Marie Dupont

APEX*ULIS

Composition suite à l'AG du 10 juin 2006
et au CA du 19 juin 2006

Membres du Bureau

- Bernard Charpenet (Président)
- Pierre Belbenoit (Vice-président)
- Jean-Jacques Weil (Vice-président)
- Bozena Teodorowicz (Trésorière)
- Pierre Piquepaille (Secrétaire)
- Yvette Roussel (Secrétaire adj.)

Autres membres du Conseil d'Administration

- Rose-Marie Boussamba • Michel Dacqmine
- Bernadette Gaschignard • Nicole Loza

EVEIL MUSICAL ULISSIEN (EMU) : une association pleine de vie



19 mars 2006 : prestation de la fanfare de l'EMU lors de la célébration de la fin de la Guerre d'Algérie

Qui aurait prévu, il y a 25 ans, de voir aujourd'hui se porter encore comme un charme une association qui n'a jamais changé ses objectifs, a toujours poursuivi la même politique et a su s'adapter aux exigences du monde moderne ?

Permettre à tout un chacun d'apprendre le solfège et de jouer d'un instrument individuellement ou collectivement, sans esprit d'élitisme, à son rythme, au moindre coût, tout en respectant un niveau reconnu par les instances musicales.

Cela a nécessité bon nombre de réunions, d'explications, de négociations, d'investissement de la part de ses dirigeants. Mais la volonté des responsables ne suffisait pas car il fallait que nous trouvions des interlocuteurs compréhensifs et partie prenante de notre démarche. Ce qui fut le cas avec la Mairie des Ulis et l'Union Départementale des Conservatoires de Musique de l'Essonne. Des contrats d'objectifs et des conventions ont été signés ; ce qui a permis de maîtriser les effectifs, les coûts et d'avancer pas à pas pour surmonter les difficultés que nous avons rencontrées.

Aujourd'hui, l'EMU compte près de 200 adhérents et assure 80 heures de cours par semaine avec 12 salariés. La diversité de ses adhérents fait la richesse de cette association. La panoplie des services est grande : maman-bébé (initiation musicale de 5 à 7 ans), ateliers pour handicapés et une douzaine d'instruments enseignés avec la formation musi-

cale tous niveaux. Un orchestre d'école vient parfaire la pratique instrumentale et participe, au delà des manifestations officielles de la Ville (les 19 mars, 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre), à nombre de concerts et prestations aux alentours.

Tout au long de l'année se déroulent diverses auditions et examens afin de suivre au mieux l'évolution des élèves dans leur formation. N'oublions pas également les moments forts où tous, petits et grands, se rencontrent lors des après-midi festifs avant les fêtes de fin d'année.

Voilà comment s'est épanouie l'EMU pendant 25 années. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a tenu à fêter dignement ce quart de siècle d'activité. Toute l'association s'est investie pour la réussite de cette journée : dirigeants, professeurs, élèves, parents, amis anciens et actuels.

Un moment fort a été également vécu, le 19 mars 2006, par la remise à quatre musiciens de la médaille du Ministère de la Culture pour 25 années de musique [photos ci-contre]. C'est reconnaître et récompenser un investissement social au service de la société.

Ainsi, je suis à la tête de l'EMU depuis sa création il y a 25 ans et il est temps de passer le relais. Lors du prochain Conseil d'Administration, je céderai ma place tout en restant encore quelques temps aux côtés des nouveaux dirigeants afin que tout se passe dans les meilleures conditions possibles.

Si j'ai laissé bien du temps à l'EMU et si j'y ai apporté tout ce que j'ai pu, l'EMU m'a apporté tant de satisfaction et de richesse que, en retour, je lui dois beaucoup. Je terminerai ce mot en remerciant du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, quelles que furent leurs fonctions, ont été à mes côtés durant ces longues années pour que l'Eveil Musical Ulissien vive. Mon souhait est qu'il en soit encore longtemps ainsi.

Robert Jouvenot
Président de l'EMU

Contact **EMU** à la MEA :
(Maison d'Enseignement Artistique)
Tel. : 01 69 07 66 98
e-mail : emu1@libertysurf.fr
Adresse : **EMU, Donjon**
Esplanade de la République
B.P. 43, 91940 LES ULIS



R. Jouvenot félicite et décore 4 musiciens de l'EMU



De gauche à droite : Michel Godin, Henri Lamotte, Jean-Georges Braesch, Jean-Claude Patrouilleau

Ni Putes Ni Soumises les Ulis
reprend de l'activité
(après 2 ans d'interruption).

Céline Dupont
en est la nouvelle Présidente.
NPNS - MPT de Courdimanche,
91940 LES ULIS
Tel. : 06 07 23 35 01
e-mail : npns.les-ulis@wanadoo.fr

10 MAI 2006 : première Journée de COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

En janvier dernier, le président de la République, Jacques Chirac, a instauré le 10 mai comme date de commémoration annuelle des Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. En ce mercredi 10 mai 2006, sous la houlette de l'association antillaise *Madikera* et de la *Ligue des Droits de l'Homme (LDH)*, plusieurs autres associations (*ACPATOS*, *Label Ka*, *Nouveaux Pas*, ...) et des sympathisants s'étaient rassemblés sur l'Esplanade de la République pour cette première commémoration nationale.



Photo : Pascal Esnault

C'est avec un peu de retard, vers 18h35, que Raymonde Carpaye, devant une soixantaine des personnes, a prononcé son discours d'accueil et présenté le déroulement de la manifestation. Il s'ensuivit sa première lecture, qui provoqua quelque émotion dans l'assistance ; il s'agissait d'un texte d'Aimé Césaire extrait d'un discours de commémoration du 27 avril 1848, jour de la proclamation de l'abolition de l'esclavage par le député Victor Schoelcher.

Puis la Première adjointe, Maud Olivier, après lecture d'un texte, accorda à la France le mérite d'avoir assumé son passé avec la loi Taubira du 10 mai 2001, reconnaissant la traite et l'esclavage comme *un crime contre l'humanité*. Elle invita aussi l'assemblée à s'interroger sur le sens à donner dans l'avenir à cette journée de commémoration.

4 Ensuite, Pierre Belbenoit prit la parole au nom de la *LDH* et souligna l'intérêt d'une telle initiative pour marquer les esprits et intégrer la connaissance du passé esclavagiste de la France dans notre culture collective. Puis certains participants et présidents d'associations ont été invités à exprimer leur ressenti. Ainsi, Jean-René Delliott, membre de l'association *ACPATOS*, et Pierrette Berthelot, Coprésidente du Conseil de Quartier Berry-Saintonge, reconnurent l'importance de "marquer le coup" en cette première journée de commémoration, et le désir très fort de faire encore mieux lors des

prochains 10 mai. Ensuite, Thierry Carpaye, membre de *MADIKERA*, a évoqué, non sans quelque trouble et émotion, le long et terrible parcours de ces hommes devenus esclaves, arrachés à leur terre d'Afrique, déportés et vendus comme de la marchandise dans les îles à sucre, plongés dans des conditions de travail forcé plus qu'inhumaines, et ce pendant plus de trois siècles.

Puis, telle une apparition, Laura Louis-Regis, une danseuse de la formation *MADIKERA91*, interpréta une allégorie de l'esclave qui, après tant de sévices et de souffrance, décide, un jour, de s'enfuir de la plantation, de briser ses chaînes et de recouvrer sa liberté. Les participants furent enthousiasmés par cette prestation.

Ensuite, au son d'un tambour de l'association *Label Ka*, dans une marche solennelle, tout le monde se rendit vers l'olivier de la laïcité pour le dépôt d'une gerbe. Celle-ci fut officiellement déposée au pied de l'olivier par deux charmantes petites antillaises, revêtues pour la circonstance d'une tenue folklorique. Raymonde Carpaye, présidente de *MADIKERA*, entama alors avec brio sa deuxième lecture, un poème de Léopold Sédar Senghor. Enfin, les participants furent invités à regagner l'Esplanade de la République, pour partager un pot de l'amitié qui se prolongea jusqu'à 20h30.

Thierry Carpaye
Association *MADIKERA*



Photo : Pascal Esnault

Adresse : **MADIKERA - Donjon - B.P. 43**
Esplanade de la République, 91940 LES ULIS

Tel.: **01 69 07 67 10**
e-mail : **madikera91@hotmail.fr**

LA COLONISATION : quelle mémoire, quelle histoire ? Conférence-débat de Gilles Manceron

Soirée publique organisée le jeudi 6 avril 2006, à la MPT des Amonts, par la Section des Ulis de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), avec le soutien du collectif EGP (Ensemble Gagnons la Paix).



En janvier 2006, après une forte protestation d'historiens, d'associations et de citoyens, le Président de la République s'est résigné à faire disparaître du droit français l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui enjoignait aux enseignants de faire état du " rôle positif " de la colonisation française. La section des Ulis de la LDH a alors décidé d'en débattre avec Gilles Manceron, historien, écrivain et journaliste, vice-président de la LDH.

En début de conférence, l'historien note que le terme de *repentance* est inadapté. Toute personne qui vit aujourd'hui est responsable de ses seuls actes ; sinon, ce serait une vision totalitaire de l'Histoire. Il s'agit de montrer ce qu'a été le passé de la France et ce qui, dans ce passé, constitue un moule, un déterminant pour le présent. Pour la vérité, sans *a priori* moral. Par rapport à l'histoire, à la mémoire des victimes, à la mémoire de leurs descendants. Les représentations mentales forgées à l'époque des colonies se sont maintenues ; elles ont des influences sur les discriminations à l'œuvre dans la société actuelle.

L'histoire coloniale française aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles a été marquée par l'esclavage et la *'traite négrière'*. Cela a été organisé par le pouvoir monarchique, tout en étant critiqué par les philosophes des lumières, inspirateurs de la Révolution française. Laquelle a rompu en 1794 avec le passé esclavagiste de la monarchie.

Par sa politique coloniale, au nom d'un 'devoir civilisateur' d'une 'race supérieure', la 3^{ème} République a occulté la portée universelle des Droits de l'Homme. Il est paradoxal que le chef de file de cette politique soit Jules Ferry, le créateur de l'école primaire, laïque, gratuite pour tous ; le débat est vif avec ceux qui lui opposent l'œuvre de la Révolution, en rupture avec la politique coloniale monarchique. L'idée des Droits de l'Homme a été bafouée de 1870 à 1962 par les républicains, avec des conséquences durables jusqu'à aujourd'hui. Les lois historiques et mémorielles peuvent gêner l'historien si elles tendent à instaurer une vérité officielle, à restreindre sa liberté de recherche. Toutefois, la loi Gayssot

instaurant le délit de négationnisme, la loi reconnaissant le génocide arménien et la loi Taubira reconnaissant l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité n'ont pas entravé la liberté de recherche des historiens.

Suite à cet exposé, Gilles Manceron ouvre le débat avec la salle. En voici quelques éléments.

La colonisation a été une rupture, un traumatisme, pour les peuples et les pays colonisés, modifiant le cours de leur Histoire ; cela explique pour partie les grandes difficultés économiques et politiques de ces pays devenus indépendants. Il y a un lien entre la colonisation et les discriminations actuelles : il faut que les Français s'interrogent sur les mécanismes de pensée, à l'œuvre par exemple lorsqu'ils choisissent un futur locataire, recrutent un salarié ou gèrent une carrière professionnelle. Gilles Manceron est réservé sur la réparation rétroactive des dommages commis par nos ancêtres. En revanche, soigner les traumatismes résultant de la colonisation, réduire les inégalités à l'échelle mondiale, combler les inégalités économiques, oui.

Une personne dans le public signale que les manuels scolaires abordent fort peu l'histoire de la colonisation, de la traite, de l'esclavage ; or, connaître ce passé est nécessaire aux enfants ayant des ancêtres africains pour se construire leur identité.

L'ignorance de l'Histoire de la colonisation de la part des députés est révélatrice de celle de la société française dans son ensemble. L'Histoire résulte des apports des historiens des pays qui ont été colonisateurs et de ceux qui ont été colonisés ; et non d'obligations légales, du type de celles de la loi du 23 février 2005, dues au lobbying d'associations de rapatriés. L'historien cite l'évolution de Jaurès : jeune député, Jaurès soutient une politique coloniale *'humanitaire'* pour l'Indochine ; puis Jaurès visite l'Algérie, prend conscience des effets de la politique de *'l'indigénat'* et demande le droit de vote pour les indigènes, avant de s'opposer à la guerre coloniale au Maroc. Enfin, Gilles Manceron indique que les mémoires ne sont pas l'Histoire : le travail de l'historien consiste à prendre de la distance avec les mémoires, à les examiner de manière critique. Cette recherche historique doit se poursuivre.

Jean Olivier

Contact LDH : Boite Postale 1038, 91940 LES ULIS
e-mail : ldh-luvdy@wanadoo.fr
Contact EGP : e-mail : egp.lesulis@wanadoo.fr

Bibliographie de Gilles Manceron : « Marianne et les colonies » (*la Découverte*) ; « La colonisation, la loi et l'histoire » avec Claude Liauzu (*Syllepse*) ; « Le Paris noir » et « Le Paris arabe » en collaboration avec d'autres historiens (*la Découverte*).

Demandez le CD de la Section LDH sur cette conférence-débat (participation aux frais : 3 €)

UNE PROMENADE dans le passé des Ulis

Vous qui marchez dans les rues et sur les places de notre jeune cité (elle n'a pas 40 ans !), vous voudriez peut-être retrouver, à la place des tours, des bâtiments, du centre commercial, le visage qu'avaient ces lieux autrefois. Ce visage peut se retrouver tout près d'ici.

À Villeziers, par exemple, se trouvent les bâtiments d'une ancienne ferme entourée de grands terrains agricoles. Ses murs sont en pierre meulière, ils sont hauts et entourent une cour centrale fermée par un grand portail. Autour de cette cour, se trouvaient les logements des personnes qui travaillaient dans cette ferme, l'écurie et l'étable, les granges et des hangars pour abriter le fourrage et le matériel agricole... Bien sûr, maintenant c'est un peu vide. Autrefois il y avait beaucoup d'activités en ces lieux. L'eau pour l'alimentation était tirée d'un ou de plusieurs puits. Les eaux de pluie étaient recueillies dans un grand bassin pour abreuver les animaux et pour permettre de lutter contre les incendies qui étaient la grande crainte, vu la quantité stockée de paille, de foin et de bois de chauffage. Il reste à l'entrée de Villeziers un témoin encore présent de cette époque : le lavoir où l'on peut facilement imaginer la scène des laveuses, agenouillées sous l'abri, en train de laver le linge, bien sûr par tous temps et en toutes saisons !



La ferme du Grand Vivier vers 1960, avec la cheminée de sa distillerie (*)

6 Si vous voulez voir d'autres bâtiments anciens du même type, continuez la promenade, passez devant le château de St Jean-de-Beauregard, longez le bois et vous verrez à votre droite une ancienne ferme qui abrite un centre équestre. Dans le parc d'activités de Courtaboeuf, se trouve aussi la ferme du Grand Vivier, dont un grand hangar sert maintenant de centre pour les Sapeurs-Pompiers. C'était un ensemble important de bâtiments qui étaient conçus de la même manière, grande cour centrale, haut portail protecteur, bassin d'eaux pluviales. Il y eut même une chapelle accompagnée

d'un petit cimetière. Il y eut un élevage de vaches laitières (jusqu'à 300 têtes en 1939-1945). L'autoroute A10 n'existant pas encore, les terrains de pâturages s'étendaient fort loin en direction de Villejust et de Fretay.

Les fermes situées sur le territoire actuel des Ulis vivaient de la même manière de l'élevage, des cultures (blé ; betteraves fourragères) et du maraîchage. Toutes sortes de légumes étaient cultivés : d'abord pour la consommation des habitants des fermes, ensuite comme source de revenus. Ils étaient vendus à des transporteurs qui les emmenaient jusqu'aux Halles à Paris, ou bien dans les petites agglomérations des environs : Orsay, Palaiseau... Il y avait aussi des champs de fraisiers. Toutes ces cultures demandaient un grand travail.



La labour profond sur les terres de la ferme du Grand Vivier en 1942 (*)

Aussi, vers les années 1930, il y eut un appel de main d'oeuvre étrangère, italiens, portugais, polonais, qui créèrent petit à petit leur communauté sur place et se regroupèrent, notamment à Mondétour et à Montjay. À Montjay, il reste aussi quelques bâtiments anciens, dont une grange qui a été aménagée en chapelle entre 1950 et 1954.

À leur arrivée, ces travailleurs venus seuls, souvent très jeunes, étaient logés à la ferme. Ils travaillaient avec des horaires de plus de 10h par jour, par exemple pendant la période des moissons. Evidemment, quand les conditions météo empêchaient les activités extérieures, comme en hiver, ils ne travaillaient pas... et n'étaient pas payés ! Les élevages, eux, demandaient des soins réguliers et constants tout au long de la semaine et de l'année. Les fermes étaient pratiquement autonomes pour leur nourriture (légumes, basse-cour, cochons, moutons, chèvres, vaches...). On peut vraiment se rendre compte de cela en visitant une ferme encore vivante avec son environnement de champs, de terrains maraîchers, d'élevage bovin : la ferme de Viltain sur la route de Jouy-en-Josas.

Voilà un bref aperçu de ce qui se trouvait sur les terrains des Ulis. Ces terrains ont été acquis dans les années 1960 par la SAMBOE et les propriétaires obligés de vendre pour cause d'utilité publique à un prix peut-être dérisoire par rapport au prix auquel ces terrains ont été ensuite vendus à

des promoteurs. Les salariés, eux, se retrouvant sans travail, ont dû chercher ailleurs logement et revenus.

Les personnes aujourd'hui logées à la Daunière et qui doivent déménager seront sans doute très sensibles à la souffrance de tous ceux qui ont été ainsi obligés de quitter leur lieu de vie et de travail dans les années 1960. Bâtiments, champs, jardins, arbres, furent alors détruits sous leurs yeux avant que les immeubles et les rues des Ulis ne sortent de terre. 17 exploitations agricoles ont ainsi disparu, ce qui sous-entend le nombre important de personnes touchées, déracinées, perdant en même temps leur passé, leur mode de vie et leurs ressources.

Oui, le visage de cette terre ulissienne a beaucoup changé depuis ces années-là !

Notes

- Pour se rendre à pied des Ulis à Villeziers, ce qui est une très belle promenade, emprunter le passage piétons souterrain qui passe sous la D 35, route qui va à Gometz, Limours... L'entrée de ce passage se trouve au sud-ouest du parking du centre commercial Ulis II ; sa sortie est très proche du fameux lavoir du village de Villeziers.
- Si vous voulez avoir plus de détails sur cette période de création et de mise en place de la ville, vous les trouverez dans le livre « *Dessine-moi une ville... les Ulis* », disponible à la Médiathèque (située près de la Mairie).

Michèle Montaggioni
Habitante de l'Ermitage

(*) Photos reproduites avec l'aimable autorisation de la famille PHILIPPE. NDLR : Elles ont été publiées en 1986, à la p. 236 du livre "ORSAY - D'un village d'antan... aux techniques de demain", édité par l'Office Municipal pour les Loisirs et la Culture d'Orsay et que nous vous conseillons de lire.



Partie de la carte de l'Archevêché de Paris gravée par Jean Besson (16..-17..). Issue de la BNF, elle est libre de droits : cf. <http://plans.paris.online.fr/gallica/archev.html>

Publiée à Paris en 1706, cette carte est antérieure aux célèbres cartes réalisées au XVIII^e siècle par la famille Cassini de Thury, dont vous pouvez consulter un bel exemplaire sur le site gencom : <http://www.gencom.org> (taper "les ulis" et lancer la recherche). Elle est même très antérieure à la carte de Philippe Buache, datant de 1750 environ, qui est reproduite à la page 18 du livre « *Dessine-moi une ville... les Ulis* » indiqué ci-contre.

La comparaison de ces cartes permet de trouver les origines des noms actuels et de suivre leur évolution. Ainsi, une large partie des Ulis recouvre ce qui fut le domaine de July. Remarquons aussi que Mondétour s'appela Maudétour, ce qui provient peut-être de la bataille de Maldestor (cf. le Phare n° 28, page 4). **P.P.**

Comment occupe-t-on ses loisirs aux Amis de la Nature ?

Notre calendrier vous offre, en toutes saisons, tout un éventail de sorties le dimanche ou en semaine et des réjouissances à moindre coût* (les activités étant organisées par les adhérents eux-mêmes) :

- Nombreuses Randonnées/Balades en Ile-de-France (10 à 18 kms.) ;
- Visites de Paris ;
- Sorties culturelles ou insolites ;
- Découverte de la Nature ;
- Week-ends « *rando culturelle* » ou séjours plus longs dans d'autres régions ;
- Soirées détente ;
- Possibilités d'évasion en Europe et par le monde (notre association est internationale et a de nombreux lieux d'hébergement un peu partout).

La convivialité est toujours au rendez-vous et les repas sont souvent tirés du sac.

Il vous est possible de faire 2 sorties test d'une journée avant de vous inscrire.

L'adhésion annuelle 2006 est de 23 € pour un adulte, 17 € pour le conjoint, 15 € pour les 15/20 ans, 8 € pour les 6/14 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires ? Vous trouverez nos programmes au Donjon et dans les 2 MPT des Ulis, à l'Office du Tourisme d'Orsay, ainsi que sur notre site Internet : <http://lesulis.utan.org>

Contacts

Union Touristique les Amis de la Nature (UTAN)
e-mail : info@lesulis.utan.org

Marie-Elise Vincent (Présidente) - Tél.: 01 69 28 22 70
Albert Cabarat, dit « Gaston » - Tél.: 01 69 07 99 54

* Les membres à jour de leur cotisation peuvent bénéficier, pour certaines sorties, de subventions attribuées par notre section UTAN des Ulis

IMMIGRATION jetable ? Non !

La nouvelle loi sur l'immigration ne peut que faire réagir les Ulissiens. Habitants d'une ville multiculturelle, où chacun a trouvé sa place, nous ne pouvons supporter qu'on nous dise que cette immigration est "subie", et qu'il faut maintenant filtrer de façon draconienne, au regard de leurs compétences, ceux à qui sera accordé le privilège de vivre parmi des français "de souche", à la peau d'une couleur ou d'un hâle différents.

Certes nous sommes conscients des difficultés, souvent très graves, que connaissent les uns et les autres. L'ASTI (*Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés*) est une association dont les permanences sont ouvertes à tous ceux qui viennent en parler. Elle essaie d'aider les personnes, en particulier dans leurs démarches administratives. Certains espoirs sont déçus, d'autres aboutissent. À chaque fois, quelqu'un a été écouté, et les membres de l'association ont tout fait pour améliorer le séjour de ces personnes en France.

Des bénévoles de l'ASTI organisent des cours d'alphabétisation et de perfectionnement en langue française. Assidûment fréquentés, ces cours sont utiles dès l'arrivée en France ; ils sont aussi l'occasion d'échanges culturels et interpersonnels fructueux.

Comment alors être d'accord avec une loi qui vise à trancher, de manière arbitraire, en considérant ces personnes comme s'il s'agissait de marchandises à faire ou non entrer en France ? Un collectif, unissant un très grand nombre

d'associations très diverses, dont le GISTI et l'ASTI, s'est élevé contre cette volonté de créer une "immigration jetable". Pétition et manifestations de grande ampleur se multiplient. La voix des Ulissiens se joint aux leurs.

Dans notre ville, des gens venus d'ailleurs militent au sein d'associations et en ont même créé de nouvelles. Ces militants, actifs et soucieux de la vie collective, contribuent grandement à la vie de la cité. Des jeunes s'investissent, de nouveaux arrivants y trouvent leur place. Des hommes et des femmes permettent à leurs familles, grâce à leur propre travail, de mener une vie décente. Des enfants vont à l'école, au collège, au lycée et y réussissent souvent très bien : des adultes, pour beaucoup bénévoles, s'intéressent à eux et aident à la valorisation de chacun. La réalité ulissienne est à l'opposé d'une attitude de méfiance et de mépris.

La vie des Ulis est nourrie de cette richesse humaine. Il nous est impossible d'y renoncer, même de façon théorique, pour un avenir décidé en haut lieu et qui, loin d'atteindre les buts recherchés, reposerait sur l'arbitraire et l'injustice.

Jean-Charles Gaschignard
Membre de l'ASTI

Adresse : **ASTI, 23 Les Amonts, 91940 LES ULIS**
e-mail : **asti.lesulis@laposte.net**
Contact par téléphone : **06 07 84 96 94**

Sites Internet : **www.contreimmigrationjetable.org**
www.fasti.org/ (fédération nationale des ASTI)
www.gisti.org/ (conseils juridiques)

MÉMOIRE CONTRASTÉE du 8 mai 1945

Allocution au nom de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) [extraits]

Dans la nuit du 8 au 9 mai 1945, dans Berlin dévastée, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions. Le III^{ème} Reich était terrassé par les Forces alliées. La guerre devait se poursuivre encore quelques mois dans le Pacifique, avec l'horreur des bombes atomiques américaines lâchées au Japon, en août 1945, sur les villes de Hiroshima et Nagasaki, ouvrant ainsi l'ère de la menace et du chantage nucléaire. (...) Relayons le message d'espoir des femmes déportées du camp de Ravensbrück : "*Nous formulons le vœu que nos enfants veuillent bien considérer l'existence libre des êtres humains comme valeur suprême*". En ce 8 mai 2006, l'UFAC appelle au recueillement dans le souvenir des sacrifices des combattants et des victimes de la guerre de 1939-1945. Il nous faut aussi nous appuyer sur ce souvenir pour refuser la loi du plus fort, en Irak comme en Israël et en Palestine, en Afrique et ailleurs. (...)

N'oublions pas, en particulier, que le 8 mai 1945 - s'il était jour de liesse en France - allait se terminer tragiquement en Algérie, par la terrible répression des manifestations populaires croyant aux promesses d'indépendance faites en 1943 à Brazzaville. Sétif, Bougie, Guelma sont encore des noms

symboles de massacres. Et l'on peut mieux mesurer l'impact qu'a eu, là-bas, la honteuse loi française du 23 février 2005 ventant les bienfaits du colonialisme en Algérie. (...) Une preuve de plus hélas, qu'il est indispensable de purger ce passé commun de toutes les résurgences révisionnistes niant les vérités historiques, si l'on veut vraiment écrire une nouvelle page de relations amicales, de coopération mutuelle et de solidarité. (...)

Le programme du Conseil National de la Résistance allait permettre, en 1945, de rétablir les acquis supprimés par Pétain et l'occupant nazi, (...) d'aller encore plus loin en matière de progrès social au service du peuple français. Où en sommes nous aujourd'hui, face à une politique systématique de démantèlement de ces acquis ? (...) Nous devons engager les générations nouvelles à tout mettre en œuvre, afin d'empêcher tout recours aux armes pour régler les différends, et qu'enfin puisse s'ouvrir une ère de Paix et de Fraternité. "*Quel que soit l'espoir, si on ne le mettait pas dans la jeunesse, où le mettrait-on ?*" écrivait Henri Barbusse en 1919. (...)

André Fillière
Président de l'ARAC Essonne

Contact ARAC Essonne : Tel. 01 69 21 26 68



Dimanche 18 JUIN 2006 : le 4C aurait pu fêter ses 10 ANS joyeusement si...

Le Comité Communal de Coordination pour la Citoyenneté (CCCC ou « 4C ») est né le 18 juin 1996. Il a donc 10 années d'existence, durant lesquelles se sont retrouvés celles et ceux qui le voulaient, avec 3 objectifs principaux : « favoriser la citoyenneté et la démocratie participative au quotidien, rechercher la mise en cohérence des initiatives particulières allant dans ce sens, organiser ensemble des opérations de plus grande envergure. »... Pour plus de précisions, (re)voir l'historique sur www.ifrance.com/ppqp/cccc.htm

Vous avez pu participer à ses actions, notamment « Mémons nos racines », « Venez voir mon quartier », « J'aime ma ville », « Images du Parc Nord », élaboration de la « Charte des comités de quartier des Ulis », qui a servi de base pour la Charte des conseils de quartier votée le 22 décembre 2003...

Pourtant, on ne voit plus bouger le « 4C » depuis ce mois de juin 2004 où, sans aucune concertation, ni explication, ni déclaration, certains édiles ont décidé de le priver de toute aide logistique. Mais son esprit n'est pas mort, il continue d'inspirer la vie citoyenne et démocratique dans notre ville.

Merci à celles et ceux qui perpétuent sa démarche !

Pierre Piquépaille

LA FÊTE DES VOISINS À LA TREILLE ... le 30 Novembre ? Non, le 30 Mai 2006 !

Ça avait mal commencé... Un froid de canard, de la pluie. Vers 18 heures, je téléphone à une voisine et lui demande si la fête est annulée, vu le sale temps... "Non, on ne restera peut-être pas longtemps, mais on y va ! Tu me reconnaîtras, j'aurai une parka et des moufles !" me répond-elle.

Vers 19 h, je rejoins le square sous les arbres... Un petit groupe de personnes était là... Il y avait déjà plein de bonnes choses sur la table et les arrivants se succédaient sans arrêt. On parlait du temps en riant... Un voisin, que je ne connaissais pas, me dit : "l'année prochaine, ce serait mieux de faire la fête en mai, car en novembre, il fait trop froid ! Ah ! On est en juin après-demain..."

Progressivement, tout en bavardant de ci de là, je faisais le tour de la longue table, poussée par la gourmandise. Pour le dessert, je jetai mon dévolu sur une magnifique tarte aux myrtilles. Absorbée par l'attention que je mettais à ne pas en mettre sur mes vêtements, je me régalai sans plus rien voir... Soudain, une voix d'homme près de moi : "Elle n'est pas assez sucrée !" Je le regardai, courroucée, et répondis d'un bond : "Pas du tout, elle est délicieuse" ; lui : "Non, pas assez sucrée ! Je le sais, c'est moi qui l'ai faite !"

J'étais soufflée ! Je le complimentai. Il me recommanda de goûter un rhum sublime, à ses dires. Je refusai poliment et tendis la main vers des meringues bleues et roses, fondantes, adorables, avec lesquelles, je faillis m'étouffer cependant... Une sympathique dame me dit : "Elles sont bonnes, n'est-ce pas ? C'est le mari de cette voisine qui a organisé la fête qui les a faites !"

Alors là, re-soufflée ! Mon féminisme fut plus que satisfait, comblé ! Un voisin hélait un autre qui attendait, à sa fenêtre que sa flammeküche fut cuite ! Bravo les hommes !

Des musiciennes, deux guitares et une flûte vinrent nous proposer une chorale et distribuèrent des cahiers... Ce fut grandiose, on n'avait rien à craindre, il pleuvait déjà ! L'atmosphère était gaie, franchement amicale et arrosée... Un jeune homme (tout est relatif) fit des photos sans arrêt, on finit par le photographe lui aussi... On parla immeubles, ravalement et ascenseur... On finit de boire, de chanter, on rangea... Et on se retrouva devant une bouteille de champagne chez une voisine avec quelques personnes qu'elle avait hélées ! Une super soirée ! Vivement le mois de novembre, qu'on recommence !

Yvette Roussel

APERÇU DE LA FÊTE DES VOISINS AUX AVELINES



LIBERTÉ

Liberté, Liberté, Liberté, mythe ou réalité
Sur les barricades on a crié ton nom
Aujourd'hui encore nous te revendiquons
On lutte pour t'acquérir, pour toi certains sont prêts à mourir
En ton nom que de tueries, voilà de belles infamies
Rêvons de lendemains, espérons pas si lointains
Où le droit des hommes, respecté, ils retrouveront leur dignité
Le mot existence aura alors un sens
Cette société humanitaire il faudra bien la faire
Si l'on désire, soyons réalistes
Que le monde subsiste

Nicole Couturier

Plages

*N' aime la nudité
Des plages
Avec leurs cuisses
De terre brune
Quand tièdes
Et sveltes
Elles se replient
De solitude.
Ont-elles droit
À l'amour des vagues,
Et des matins sans lune
Qu'écrivent les poètes
Sur la pointe des dunes ?*

Nannick

La Pauvreté est là ... L'indifférence ... aussi ...

Ce sont toujours les mêmes. Nous les connaissons bien.
Ils vous tendent la main en murmurant ces mots :
« Pour manger, s'il vous plaît ». Les gens ne donnent rien
Car « un sou est un sou ». Ils n'en ont jamais trop.
Ils restent indifférents sans oser regarder
Ces gueux, assis par terre, au regard implorant.
Le passant ne veut pas les voir ni s'attarder
Devant ces miséreux qui s'en iront, pleurant.

Séverin de Bernardi (avril 2006)

Les Ulis, ville pionnière, ville piétonnière

Tu accueilles des femmes du monde réfugiées
En tes murs pour que leurs enfants soient protégés
Hier affamés, tu reçois ces hommes d'ailleurs
Vivant en tes foyers en nouveaux travailleurs.

Footballeurs des rues, étudiants de passage,
Intellos sans le sous, enfants parfois sages,
Techniciens supérieurs, rappeurs, acteurs,
Tous des gens de valeur mais trop souvent chômeurs.
Tu nous offres un toit, nous sommes tes habitants.

Ulis grâce à toi, il n'y a pas si longtemps
En sortant de l'école nos enfants rêvaient,
Grimpaient sur la lune, jouaient dans tes hautes
Plaines. Entourés de tes tours se découvraient,
Au hasard d'une passerelle, apôtres
De liberté, égalité, fraternité :
Dans tes maisons pour tous ils allaient s'entraider
Pour trouver le chemin de l'université.

Aujourd'hui ma ville tu renies tes idées
Et tandis que l'état bloque tes ascenseurs
Tu prends tes élèves pour des ralentisseurs.
Rêvant de beauté, tu t'ouvres les artères
Risquant de répandre le sang de tes enfants.

Des inquiétudes réelles des parents
Les petits pas des élus n'ont rien changé.
Ils t'ont coupé l'échelle qui mène à la lune,
Par quelques rochers dont l'aspect importune.
Ils veulent assombrir le soleil et reloger
Des familles entières à ces pieds.
Et ils annoncent nous supprimer le printemps
Bientôt c'est l'automne qui sera expiée.

Les Ulis reprends toi c'est ici et maintenant
Qu'il te faut stopper l'hémorragie d'habitants
Et refuser les frappes chirurgicales
Qui tentent de t'amputer de tes bâtiments.

Sinon demain tu regretteras tes dalles
Où les rencontres créaient des amitiés.
Sinon demain vont naître des charniers.

Sylvie Delaët (mai 2006)

RENTRÉE 2006 : la nouvelle jeunesse du Collège des Amonts

Au Collège des Amonts cette année, la rentrée se fera dans des locaux flambant neufs, équipés pour recevoir aussi des élèves handicapés. Les Ulissiens attendaient cette rénovation depuis de nombreuses années. Parallèlement, le gymnase des Amonts est en cours de rénovation et un projet d'urbanisme va démarrer sur le quartier.

Dès septembre 2006, le changement apparaîtra également dans l'organisation de la scolarité des élèves de 6^{ème} : ils intégreront directement le Collège, alors que depuis deux ans ils étaient scolarisés à l'école des Bergères. Dans le prolongement de ce qui s'est fait aux Bergères, un programme spécifique a été élaboré, afin que les enfants entrant en 6^{ème} s'intègrent sans vivre une rupture brutale entre le Primaire et le Collège. Cette volonté clairement affichée par les parents et les professeurs verra son aboutissement dans l'affectation d'un étage du collège réservé aux 6^{ème}. Concrètement, il y aura : une salle fixe par classe ; trois salles pour les cours d'allemand, arabe, portugais, latin, grec... et une salle multimédia. Enfin, les élèves de 6^{ème} bénéficieront d'une aire de récréation à leur propre usage. Le dispositif sera maintenu tant que les effectifs du Collège le permettront ; au regard de la démographie actuelle sur les Ulis, Mme la Principale du Collège confirme que cela sera possible pendant au moins plusieurs années. L'établis-

sement accueille aujourd'hui 683 élèves (170 en 6^{ème} ; 146 en 5^{ème} ; 133 en 4^{ème} ; 180 en 3^{ème} ; 54 en sections d'enseignement général et professionnel adapté).

Le projet d'établissement porte sur la méthodologie en 6^{ème}, le travail sur l'évaluation, le travail en équipe en mathématiques, le projet pédagogique en éducation physique, la médiation pour réduire les conflits entre personnes et mieux vivre en collectivité. Inscrit en *Zone d'éducation prioritaire*, le Collège des Amonts bénéficie également a) des moyens proposés par la commune dans le *Projet de réussite éducative*, b) de *L'école ouverte* pendant les petites et grandes vacances scolaires (les enfants ont le choix entre français, maths et anglais, tout en pratiquant des activités culturelles et sportives). Aux Amonts, 2 élèves sur 3 ont réussi le Brevet des Collèges en 2005.

Les élèves du Collège des Amonts seront fiers demain d'avoir appartenu à cet établissement.

Brigitte Vernière

Présidente de l'Union locale FCPE - Les Ulis

Adresse : Union locale FCPE - LES ULIS
MPT de Courdimanche, 91940 LES ULIS
e-mail : brigitte.fort-vernieres@wanadoo.fr



La Bulle accueille tous les enfants, de la naissance à 3, 4 ans, accompagnés de l'un et/ou des parents, des grands-parents, ou des assistantes maternelles.

Pour le 'tout petit', c'est un lieu de jeu et de rencontre avec d'autres enfants. Un lieu de préparation à la vie sociale : respect des limites, futures séparations (l'entrée à la crèche, à la halte garderie, à l'école). C'est un lieu sécurisant grâce à la présence de l'adulte qui l'accompagne.

Pour les futurs parents, c'est un lieu où l'on peut parler des effets, des bouleversements psychologiques propres à cette période, afin que le bébé à venir en soit dégagé et que chacun puisse peu à peu découvrir sa nouvelle place de père ou de mère.

À la Bulle, chacun, enfant et adulte accompagnant, peut trouver une écoute attentive aux événements de la vie quotidienne (pleurs, sommeil perturbé, perte d'appétit, arrivée

d'un autre enfant...).

L'accueil est assuré par deux ou trois professionnels des Centres Médico-psychologiques :

- le mardi après-midi, de 15 h 30 à 18 h 30 ;
- le mercredi après-midi, de 15 h 30 à 18 h 30.

La Bulle : Tour Mai
Résidence Les Hautes Bergères
Rez-de-chaussée (droite)
91940 LES ULIS

Téléphone :

01 64 46 94 82 (pendant les heures d'ouverture)
01 69 07 71 19 (secrétariat).

Rédaction bénévole du Journal *le Phare* :

- **Bernard Charpenet** (Directeur de Publication)
- **Pierre Belbenoit** (Rédacteur en Chef)
- **Jean-Jacques Weil** (responsable atelier photo)
- **Bozena Teodorowicz** (gestion financière)
- **Yvette Roussel** (secrétariat de rédaction)
- **Pierre Piquepaille** (maquette, relations techn.)
- **François Guigon** (gestion de la messagerie)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr

20 MAI 2006 : FÊTE DU JEU en Centre Ville (*)

● Expressions d'enfants recueillies sur la Fête

Zayna Madi : *Je trouve que c'est bien car ça permet de faire des rencontres et aussi de jouer avec plein de jeux différents.*

Melissa (8 ans) : *Je trouve que c'est nul car il y a des jeux d'enfants de 3 ans.*

Sarah El Midaoui (6 ans) : *Ça me fait ressentir de la joie.*

Sarah Badaoui (7 ans) : *Ça me fait du bonheur parce qu'il n'y a jamais de fête comme ça.*

● Expressions d'adultes recueillies simultanément

Abdel Sadmi : *Très bonne fête pour les enfants de la ville. Merci pour tout.*

Gérard et Thomas Gondry : *C'est super, la diversité de jeux représentés.*

Marie France Bique : *La fête du jeu, c'est une bonne idée, car cela permet de réunir les enfants.*

Philippe Mouhounou et Jean-Philippe Lambotte : *La fête du jeu rend la journée agréable ; cela permet aux petits comme aux plus grands de découvrir des jeux dans une ambiance conviviale.*

Les animations ludiques et gratuites pour tous de La Fête du Jeu 2006 ont été organisées aux Ulis par la Ludothèque de l'AVAG, en partenariat avec : *Animakt, Amicale des Avelines, APEX*Ulis, la Bulle*, les conseils de quartier, *Club de Go d'Orsay*, Mairie des Ulis, *Fédération d'Othello*, MPT de Courdimanche, MPT des Amonts, Service Municipal de la Jeunesse, *UAU*, Médiathèque, les *CLMO*, *Écume des Jeux*.

Contact : **Ludothèque de l'AVAG**
16-19 les Hautes Plaines, 91940 Les ULIS
Tel. : 01 64 46 70 61
e-mail : ludo.avag@laposte.net

(*) En raison du mauvais temps, les animations prévues au Parc urbain ont eu lieu à la Médiathèque et dans le parking sous la Mairie !..



Photo : Jean-Jacques Weil

13 MAI 2006 : FÊTE DE QUARTIER à Courdimanche

Enfants et adultes ont apprécié la fête annuelle organisée par la MPT. Il y avait de quoi bien occuper l'après midi : Château gonflable et trampolines ; jeux sur le stand de la Ludothèque ; autres stands tenus par le *Conseil de quartier Nord et Centre-Est*, le groupement de locataires *CLCV* de Courdimanche... ; spectacles variés puis orchestre *Far West* sur le podium. Ambiance conviviale, malgré l'ondée.



Photo : Jean-Jacques Weil

Apéritif musical, à 19 h. Puis repas dansant en plein air avec, au choix, pour 5 € : assiette turque par le restaurant *Mont Ararat* ; couscous tunisien par la pizzeria *Andiamo* ; thiebou djien sénégalais par Khadi Coulibaly ; repas vietnamien par le restaurant *Lotus d'Asie*... servi par Sophie, qui, ce soir comme toute l'année en semaine, voit défiler les jeunes du quartier, si nombreux à passer en coup de vent acheter un plat à emporter, quémander un verre d'eau ou, simplement, venir dire bonsoir.

Nicole et Michel



Photo : Jean-Jacques Weil